

**FERMETURE DE L'ACCUEIL PHYSIQUE
JUSQU'AU 20 AOUT 2021**

Compte-tenu de la situation épidémique et des mesures annoncées par le Préfet de la Martinique le 28 juillet dans le but de freiner la circulation du coronavirus, le télétravail est organisé jusqu'au 20 août 2021.

L'accueil du public est donc suspendu. Le télétravail limite les contacts physiques entre collègues et avec les tiers, il permet d'éviter la propagation des contaminations. Les collaborateurs qui travaillent, en cette période de congés, sont joignables par téléphone ou par e-mail.

Les usagers sont invités à user de tous les moyens de traitement à distance de leurs requêtes notamment par e-mail avec leurs référents habituels ou via ozanam@ozanam-hlm.fr.

La reprise des conditions ordinaires de l'activité est prévue le lundi 23 août 2021 aux horaires habituels, sous réserves des dispositions préfectorales.

Nous vous rappelons les modalités de gestion à distance :**POUR VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT :**

Sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> et à télécharger vos pièces justificatives.

POUR VOTRE ATTRIBUTION ET LES FORMALITES D'ENTREE DANS LE LOGEMENT :

Vous pouvez échanger par téléphone ou par e-mail avec votre chargée de clientèle.

Vous serez contacté pour effectuer la signature du bail dans des conditions qui vous seront présentées.

POUR VOTRE CONGE LOCATIF :

Adressez votre courrier de résiliation par e-mail, par courrier déposé dans les boîtes aux lettres ou par voie postale en mentionnant vos coordonnées téléphoniques. Nos services vous proposeront une date et heure d'établissement des formalités de sortie du logement auprès échange téléphonique sur les créneaux disponibles.

POUR VOS MODES ET MOYENS DE PAIEMENT :

- par téléphone au 0595 301 313.
- en ligne sur <https://cobalt.payoffice.fr/ozanam/> ou <https://zapay.fr/> avec votre carte bancaire.
- par virement bancaire, rapprochez-vous de votre chargée de clientèle.
- par prélèvement automatique en remplissant le formulaire (<https://www.ozanam-hlm.fr/payer-son-loyer/par-prelevement-bancaire.html>) accompagné de votre RIB au siège de la société OZANAM.
- par chèque bancaire déposé dans nos boîtes aux lettres ou envoyé par voie postale.

Nous vous invitons à respecter les mesures mises en place et vous remercions de votre compréhension. Suivez nos communiqués et nos actualités sur notre site internet : <https://www.ozanam-hlm.fr>.

Lundi
02
août
2021

Télétravail

CLIENTS

LA DIRECTION